

**MAIRIE DE
CERVENS**



DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-SAVOIE

**Arrêté municipal
N°AG2026/06**

COMMUNE DE CERVENS EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Arrêté portant délégation de fonction à une conseillère municipale
Mme Sana PONCET – délégation sécurité informatique / protection
des données

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CERVENS,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à des membres du Conseil municipal ;

Vu le tableau du Conseil Municipal dressé le 20 mars 2026 ;

Considérant que pour le bon fonctionnement des services il convient de donner délégation de fonctions à Madame Sana PONCET, conseillère municipale ;

ARRÊTE

ARTICLE 1

Madame Sana PONCET conseillère municipale est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

- Systèmes de sécurité de l'information (SSI)
- Réseaux informatiques
- Protection des données

Elle exercera les fonctions suivantes :

- Systèmes de sécurité de l'information (SSI)
 - Contribuer à la mise à jour de la politique de sécurité des systèmes d'information.

- Réseaux informatiques

- Suivi des infrastructures et réseaux informatiques communaux.

- Protection des données

-Superviser la conformité des traitements de données avec le règlement général de la protection des données (RGPD) et la loi Informatique et Libertés.

Ces fonctions seront assurées concurremment avec nous.

ARTICLE 2 :

La conseillère déléguée assurera le suivi des dossiers relevant de sa compétence mais ne disposera pas de délégation de signature.

ARTICLE 3

Ampliation du présent arrêté sera adressé à

- Madame la Préfète ;
- Le comptable public ;
- Et notifié à l'intéressé(e).

Fait à Cervens le 21 avril 2026
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gil THOMAS



Notifié le 21/04/2026
Le conseillère déléguée

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line followed by a stylized, cursive flourish.